25me ANNEE — Numéro 4 Mercredi 8 Novembre 1933

LE VAILLANT

BON PATRIOTE GAI WALLON FIER CATHOLIQUE

JOURNAL OFFICIEL DES ETUDIANTS CATHOLIQUES DE LIEGE

Hebdomadaire affilié à l'Union de la Presse Périodique Belge — Union professionnelle reconnue

Rédaction: Maurice POLAIN, 12, rue Sœurs de Hasque, ou 107, rue Louvrex, Liége.
Secrétaire: Jean LIBON, 375, rue de l'Yser, Ans.
Administration et Publicité: J.-Joseph DERRIKS, quai de la Dérivation. 38, Liége. — C. C. P. 279314.
José PHILIPPART.

Sachez, ô jeunes hommes, que les héros ne sont pas morts pour vous dispenser d'agir.

Lucien ROMIER.

Réflexions en contraste

Quand une averse s'abat subitement sur une ville, la population disparait à l'abri de la pluie, les rues deviennent desertes. Mais si la douche ne s'arrete pas apres un certain temps, peu à peu les tetes reviendront à l'air, on s'accoutumera à encaisser la « drache » et c'est avec une indifférence humide que l'on pataugera dans les flaques boueuses, passant entre les gouttes.

Une averse des plus orageuses, depuis plusieurs années, s'abat sans arrêt sur le monde, causant les troubles les plus inattendus. Guerres, menaces de guerre, révolutions, changements de régime se sont succédé. On s'est ému d'abord, pendant un moment, puis la majorité a accueilli avec une indifférence croissante les bouleversements économiques, moraux et territoriaux. L'apathie a envahi de nombreux esprits. Deux réactions cependant se sont fait jour et s'affirment actuellement de plus en plus: l'individualisme et l'autorité. L'exagération est manifeste dans un sens comme dans l'autre. Est-ce la peur d'un avenir chargé de nuages qui mue en un égoïsme écœurant les sentiments dont la pratique a été de tous temps l'objet de la vénération et du respect? (1) La course au plaisir allègera-t-elle le poids des responsabilités de chaque individu? La profondeur du marasme a donné la mesure à la profondeur des remèdes. Si l'on a été trop loin dans le sens de l'individualisme, d'autre part les limites de la voie d'autorité ont été largement dépassées. La liberté, voire la vie humaine, n'ont plus aucun poids, pour certains. La violence devient un moyen légal de gouverner. C'est normal, il suffit d'un peu de poigne pour conduire où l'on veut des esprits désemparés.

Grâce à Dieu, notre pays se trouve parmi les privilégiés. Notre Constitution depuis 1830 a servi souvent de modèle à des hommes d'Etat étrangers, car en sauvegardant l'individu, elle le met à l'abri d'une autorité aveugle. Les bouleversements économiques nous ont atteints, il n'eût pu en être autrement, mais nous n'en avons jusqu'à présent perçu que de retentissants échos. Les questions d'ordre intérieur — et combien épineuses — particulièrement sur la liberté de l'enseignement et sur la liberté des langues, trouvent une solution toute faite dans la lettre et l'esprit de notre charte nationale, et cependant, que de discussions et de luttes à ce propos! Nous avons le bonheur d'être réunis sur un coin de terre gouverné par un Roi qui s'est imposé à l'admiration des peuples étrangers. Ce Roi en montant sur le trône a prêté le serment de fidélité à la Constitution; et cependant il y en a qui renieraient le nom de Belge pour celui de Wallon ou de Flamand! Et pourquoi? parce que certains messieurs ont manqué à leur parole et ont dépassé les limites de leur mandat. La Belgique est une et indivisible. Le fédéralisme n'est qu'une solution transitoire, un acheminement vers la séparation politique complète et l'annexion, car la division ne peut être qu'un affaiblissement fort tentant pour le premier venu qui désirerait agrandir quelque peu le rayon d'action de sa puissance.

Malgré tout, donc, les Belges si pressurés par les taxes et contributions de toutes sortes, ne sont pas tellement à plaindre. Ils possèdent en leurs mains les atouts nécessaires pour sortir victorieusement de cette interminable suite d'indécisions. Mais ils ont un défaut: ils aiment trop la chicane. De nombreuses cartes ont déjà été jouées, il ne s'agit plus que de choisir les bonnes dans celles qui restent.

Maurice POLAIN.

(1) Ne lisons-nous pas textuellement dans le N° 3 de *l'Etudiant libéral* : «Héroïsme, Patrie, Honneur! grands mots, mais bien vides et creux. Notre peau avant tout. C'est plus intéressant. Et puis, pour ce qu'on en a *après*. »

M. MUHR-DUMOULIN
40, RUE VINAVE D'ILE,
LIEGE

LE PLUS GRAND CHOIX
d'OBJETS pour CADEAUX
à des prix sans concurrence

XXVme DU VAILLANT.
GAI!... MARRONS-NOUS

Ce Mercredi 8 Novembre 1933

Les Etudiants des Ecoles Spéciales de Belgique sont en grève

Ils demandent la protection du titre universitaire d'ingénieur
Tous les étudiants se feront un devoir d'appuyer leur légitime revendication

Ordre du jour de l'Interfacultaire Technique

A la suite de l'arrêté royal du 5-7-1933 instituant le grade et le diplôme d'ingénieur technicien, les élèves ingénieurs du degré universitaire formant l'Interfacultaire Technique au sein de l'U. N. E. B. viennent de se réunir à Bruxelles pour décider des mesures à prendre en face de cette situation, destinée à ruiner l'enseignement universitaire par la dévaluation de ses diplômes. L'ordre du jour suivant a été voté:

L'Interfacultaire Technique de l'Union Nationale des Etudiants de Belgique, groupant les cercles d'élèves-ingénieurs des universités de Gand, Liége, Louvain, Bruxelles, de l'Ecole des Mines de Mons et de l'Ecole Supérieure des Textiles de Verviers, réunie à Bruxelles en assemblée extraordinaire le 28 octobre 1933,

considérant,

1) que l'enseignement technique en Belgique comporte trois degrés, à savoir: l'Ecole industrielle, l'Ecole technique supérieure et la Faculté technique universitaire;
2) que l'arrêté-royal du 5 juillet 1933 crée une confusion entre les titres décernés par les deux derniers degrés;
3) qu'il est à redouter que l'équivoque habilement entretenue ne conduise à ouvrir aux techniciens des emplois administratifs et industriels pour lesquels jusqu'ici le diplôme universitaire était de règle;
4) que cette politique est de nature à discréditer l'enseignement universitaire belge à l'étranger;
5) qu'il existe déjà six écoles qui forment des ingénieurs universitaires, écoles dont la production suffit à remplir tous les cadres des fonctions auxquelles le grade d'ingénieur peut seul légitimement s'appliquer;
6) que le grade conféré par nos études, bien qu'étant des plus durs à conquérir, est le seul à ne pas être protégé efficacement par la loi;

Faisant remarquer toutefois qu'elle ne témoigne d'aucune hostilité à l'égard des diplômés des Ecoles techniques supérieures, pourvu qu'ils soient intégrés dans la hiérarchie industrielle à la place qui correspond à leurs connaissances;

proteste

1) contre la phrase du rapport au Roi précédant l'arrêté royal du 5 juillet, phrase qui tend à faire croire que les ingénieurs universitaires ont failli à leur tâche;
2) contre l'arrêté-royal du 5 juillet 1933 lui-même, particulièrement contre l'article 5, jugé injurieux à l'égard des ingénieurs universitaires;

exige

1) que les écoles techniques supérieures ne puissent s'appeler Ecoles Spéciales, créant ainsi une confusion voulue avec les Ecoles qui traditionnellement s'appellent Ecoles spéciales;
2) que le titre d'ingénieur soit réservé aux Universités et établissements y assimilés en vertu de la loi du 21 mai 1929;
3) que le titre d'ingénieur technicien soit remplacé par un autre, à l'exclusion du mot « ingénieur »,

et décide à l'unanimité

1) une grève de 24 heures, le mercredi 8 novembre 1933, dans les six facultés techniques du pays,
2) que cette grève sera le point de départ d'une campagne de presse destinée à éclairer l'opinion publique sur l'objet de ces revendications.

Mort de M. Jules de GERADON

Si l'on devait préciser ce que fut le grand mobile de ce parlementaire d'élite, indépendamment d'une fidélité absolue à une foi religieuse sur les principes de laquelle il ne transigeait pas, on ne pourrait parler que de son désir intense et constant de servir son pays.

(La Gazette de Liége)

Quel qu'en soit notre désir nous ne pouvons faire le panégyrique du grand parlementaire catholique Liégeois.

Que nos lecteurs veuillent bien trouver ici le témoignage de l'admiration et du respect que tous les étudiants catholiques de l'Université de Liége ont toujours éprouvés pour M. Jules de Géradon.

Tous les journaux ont fait l'éloge de ce député d'élite.

Nous nous associons à leur hommage et nous prions la famille et les amis de M. Jules de Géradon de trouver ici l'expression de nos plus sincères condoléances.

Le Vaillant présente à Madame Charles Janne, aux professeurs Xavier et Henri Janne, l'expression de ses condoléances les plus sincères, à l'occasion du deuil cruel dont ils viennent d'être frappés.

La Protection du Titre d'Ingénieur Universitaire et la Légalisation du Diplôme d'Ingénieur Technicien

La création, par Arrêté royal du 5 juillet 1933, du grade et du diplôme d'ingénieur technicien a amené dans le monde des ingénieurs et des étudiants des Facultés techniques, une profonde émotion.

La question paraît grave. Aussi n'est-ce qu'après une étude serrée et approfondie que nous entreprenons de résumer la situation.

Nos lecteurs trouveront dans les nos des 21-7, 22-9, 13-10, supplément du 20-10 et 27-10 de la *Chronique de l'A. I. Lg.*, l'exposé complet de la question. Nous leur demandons instamment de s'y rapporter avant de prendre une position quelconque dans le débat. Et nous nous adressons surtout à nos camarades candidats ingénieurs, qui, tout comme nous, se sont laissé aller à un premier mouvement d'indignation très compréhensible.

L'Arrêté royal du 5 juillet 1933, crée le grade et le diplôme d'ingénieur technicien. Cet arrêté a été pris sur le rapport du Conseil supérieur de l'enseignement technique. Le but poursuivi semble être la formation de techniciens, éléments de liaison entre l'ingénieur universitaire et le contre-maître. L'opinion générale interprète cet arrêté d'une manière différente que l'on peut analyser comme suit: substituer à l'ingénieur, un élément de moindre valeur, mais moins onéreux et d'un rendement immédiat.

Cette interprétation est certainement due au sens que l'on attribue à l'art. 5, qui, à en prendre la lettre, prévoit les conditions dans lesquelles l'ingénieur universitaire pourra obtenir le diplôme de technicien.

Mais la lettre de Monsieur le Ministre Lippens (24-10, *cf.* suite) tend à remettre les

choses au point. « Les auteurs de l'arrêté ont tout simplement voulu que, éventuellement, un ingénieur universitaire puisse pour une spécialité très caractérisée, non développée à l'Université, les fermentations et la brasserie par exemple, prendre régulièrement le titre y relatif ».

Quoi qu'il en soit, cet art. 5 subordonnant aux yeux de la loi un enseignement universitaire à un enseignement technique, doit, en fait, porter atteinte à la valeur du diplôme universitaire. L'on comprend que la F A B I, toutes les sections de l'A. I. Lg. et l'Interfacultaire technique, réclament la suppression de cet article.

Le 27 septembre 1933, a paru au *Moniteur* la loi du 11 septembre, sur la protection des titres d'enseignement supérieur. Ici le § II de l'article 5 soulève, lui aussi, un tollé général. Ce paragraphe prévoit que les personnes ayant pris avant le 1er janvier 1926, le titre d'ingénieur sans avoir obtenu un diplôme universitaire ou technique, mais pouvant justifier de travaux impliquant une capacité au moins égale à celle que possèdent les porteurs de ces diplômes, pourront s'adresser à une commission (créée par Arrêté Royal du 18) qui décidera s'il y a lieu de les autoriser à porter publiquement le titre d'ingénieur civil ou d'ingénieur technicien, avec ou sans qualification.

Cette disposition permet à des personnes n'ayant jamais passé par un établissement d'enseignement supérieur d'obtenir un diplôme légal d'ingénieur.. Tout en regrettant les principes absolus de rétroactivité qui sont à la base de la loi, il faut cependant admettre que certaines personnes, qui, avant la loi, se qualifiaient d'ingénieur en raison de leurs travaux méritaient d'en conserver le titre.

Remarquons d'autre part que, dans son sens strict, cette loi permet aux ingénieurs sortis avant 1926 d'obtenir la légalisation d'un diplôme qui n'était que scientifique.

On pourrait enfin regretter que le bénéfice de la loi, son principe étant admis, ne s'étende pas aux ingénieurs universitaires.

Le 27 septembre 1933 paraît également l'arrêté du 18 septembre, que nous citons plus haut. Il nomme les membres de la commission prévue à l'article 5, II, de la loi du 11-9-1933, et indique les modalités de son fonctionnement.

Le 7 octobre, la Fédération des Associations Belges d'Ingénieurs (FABI) envoie une lettre de protestation au Ministre de l'Instruction publique. Celui-ci répond le 24 octobre (voyez *AILg* 13-10 et 27-10).

S'il était éminemment désirable que l'Etat ait consacré par une reconnaissance légale une catégorie de techniciens qualifiés, utiles et nécessaires à l'industrie, il est regrettable (ainsi que le constate d'ailleurs M. Lippens) qu'il ait été crée d'autres catégories d'Ingénieurs que les ingénieurs universitaires.

Il est en effet incontestable que l'universalité légale du titre vient minimiser aux yeux du public, la valeur du diplôme universitaire, et peut amener à l'étranger des confusions préjudiciables au renom de notre enseignement supérieur.

Aussi nous unissons-nous au mouvement général réclamant pour les ingénieurs universitaires, un titre consacrant honorifiquement une supériorité scientifique existant en fait.

Jean-Joseph DERRIKS.

Jeudi 9 Novembre à 8 h.

REVUE DES « 31 »

On boira!..

Le Recul Historique dans l'Obscurité des Temps

La salle de dissection, ce soir-là, était archicomble. Dans un coin gisait un « macca ». Par une négligence du garçon de salle, le linceul blanc qui le couvrait laissait à nu la partie supérieure de la tête à demi sectionnée. Un squelette dans son armoire de verre était coiffé d'un chapeau boule, tandis qu'une cage thoracique servait d'abat-jour à l'unique lampe électrique allumée. Des ombres zébrées et blafardes dansaient sur les murs: l'endroit où le professeur Alberty avait décidé d'opérer devant ses collègues de l'Université était bien choisi.

Une raie de lumière brisa soudain par un trait horizontal l'obscurité mal définie et c'est

dans un cercle de feu que le champion manipulateur apparut échevelé, aux yeux critiques et terrifiés d'une assemblée de professeurs, ce pendant que tintait le grelot d'une petite cloche.

« Messieurs et chers collègues, dit-il, je ne vous ferai pas languir. Si j'ai choisi de préférence cette salle comme lieu de mes expériences, c'est en raison de son ambiance spécialement favorable. Je prie les personnes particulièrement impressionnables de sortir ». C'est à ce moment que, sous prétexte d'emporter le corps évanoui du professeur Denoël, Messieurs Magnette et Witmeur disparurent. On attendait mieux de leur résistance.

« Je commencerai donc mes petites démonstrations par *l'expérience du recul historique*. Quelqu'un veut-il me prêter un chapeau? » L'assistance se regarda indécise et personne ne bougea. Les professeurs ayant dilapidé leurs dernières buses à la session d'octobre, s'étaient vus pour un certain temps privés de couvre-chef. Il ne restait qu'une chose à faire, tous le pensaient, mais craignaient d'en parler: le melon du squelette!

Le professeur Alberty, qui savait lire dans les cerveaux les plus obtus, se fit chercher par Lambert l'objet demandé. Mais au moment où d'une main experte, ce dernier décoiffait la pièce anatomique, un cri d'horreur fit trembler les vitres de l'amphithéâtre: le crâne osseux était revêtu d'une superbe chevelure, collée aux parois frontales par un brillant cosmétique. Le manipulateur mondain semblait ne rien apercevoir. D'un geste calme, avec un doigt qui ne tremblait pas, il désigna quelqu'un, tandis que le boule tragique lui était apporté. Sous son regard perçant, ses paupières s'agrandissaient, et sans qu'il fût besoin de dire un mot, Monsieur Closon, comme un automate se leva. Il marcha et son pas résonna comme un glas. L'obscurité entière enveloppa l'expérience, non par nécessité, mais parce qu'un plomb avait sauté.

Les paroles qui furent perçues à ce moment sont dignes d'intérêt: « Je suis Charlemagne, qu'on me donne mon Pepin... Ce n'est pas un Pepin, c'est mon chapeau boule... il ressemble au vase de Soissons... que l'histoire du moyen-âge est obscure! »

A ce moment, la lumière se fit. Monsieur Closon les yeux hagards, tenait en main le chapeau melon retourné, et d'un pas saccadé circulait parmi l'assistance. Monsieur le professeur Beaudrenghien y mit dix centimes croyant qu'il faisait la quête. La pièce en tombant rendit un son bruyant et Monsieur Closon s'éveilla...

. . . . . .

Le jour commençait à paraître. Le professeur d'histoire du moyen âge en pyjama, debout au milieu de sa chambre à coucher, regardait hébété, le vase qu'il tenait en main. Il n'avait aucune ressemblance avec celui de Soissons.

MARC ATCHOU.

P. S. — Nous avons omis, par erreur de mentionner M. Closon parmi les personnalités ayant assisté jeudi à la séance de prestidigitation donnée à l' « Union » par le professeur Alberty. Qu'il veuille bien accepter nos excuses.

CASSONS DU BOIS ET NON DU SUCRE

L'eau est une substance magnifique quoi qu'en disent certains. C'est elle qui rince nos gueules de bois, qui nous permet d'assister au cours plus ou moins propres, qui sert à baptiser le vin. C'est encore l'eau qui fait tout croître et embellir.

Qui niera l'utilité de l'acide sulfurique? Un chimiste vous dira mieux que moi toutes ses qualités et avantages.

Qu'il me suffise de vous faire admettre qu'en soi, l'eau et l'acide sulfurique sont des choses bonnes.

Suivez-moi un moment, voulez-vous?

Prenez l'acide sulfurique et versez-y de l'eau. Résultat: carnage épouvantable dont les belligérants sortent en gouttes brûlantes pour vous éclabousser des pieds à la tête. Supposons que vous êtes encore valide. Vous réfléchissez et vous convenez que vous avez dû mal vous y prendre. Alors vous versez avec précaution l'acide dans l'eau: le tout s'échauffe assez fortement et au bout d'un petit temps le mélange est normal et homogène.

Vous y êtes?

Plaît-il? Ah! bon vous ne savez pas où je veux en venir. Ecoutez.

Vous prenez l'« Union » dans son ensemble et en particulier. C'est une chose excellente notre bonne vieille « Union », c'est la fontaine intarissable, le repaire aux guindailles, la boîte à politique, le restaurant économique, le temple de la rigolade et de la belle jeunesse studieuse parfois, saine et joyeuse toujours!

Maintenant voici la J. U. C., c'est à dire — il ne faut pas le perdre de vue — la Jeunesse Universitaire Catholique. Vous l'examinez bien en face, sans préjugés, avec courage et, bien que sa discipline apparaisse plus dure que bien d'autres, vous, jeunes catholiques, vous devez vous dire que son but est non seulement digne de votre respect mais qu'il doit être poursuivi par tout chrétien digne de ce nom. Et vous concluez: la J. U. C., en soi, est tout aussi excellente que l'« Union », que l'eau, que l'acide sulfurique.

Attention, nous expérimentons encore!

Nous versons l'« Union » d'un seul coup dans la J. U. C. Résultat: fracas épouvantable, échauffement des esprits, fabrication massive d'idées à priori, tiraillements de toutes sortes.

Nous nous y sommes mal pris! et nous recommençons en introduisant goutte à goutte la J. U. C. dans l'« Union ». Le mélange s'échauffe — c'est bon signe! — mais tout reste calme et finalement l'incorporation est idéale.

Un second problème se pose. Nous voulons détruire un bloc de fer.

Nous le plaçons dans l'eau pure: c'est à peine si la rouille le chatouillera au cours des ans.

Nous le plongeons dans l'acide sulfurique pur: son écorce est aussitôt ravagée mais elle forme un écran impénétrable au reste du réactif et le cœur du bloc est toujours de fer bien dur et résistant.

Il nous reste un moyen: le mélange obtenu tout à l'heure. Le bloc est attaqué, rongé, dépecé et bientôt entièrement disparu.

Eh bien, reprenons notre bon mélange « J. U. C. - Union » et attaquons tout ce qui est contraire à nos principes, à notre foi — car nous devons, étudiants catholiques, la défendre et l'aider — tout fondra devant nous et notre jeunesse universitaire aura rempli son devoir!

Tout ceci pour vous dire que les mesquineries et les querelles vaines doivent cesser entre deux groupements qui, séparés, ne peuvent rien mais qui, incorporés l'un à l'autre, sont capable de grandes choses.

Ne nous arrêtons plus à des questions de détail mais devenons forts et unis. La J. U. C. vient de s'élire un nouveau président. A la dernière réunion de J. U. C., j'ai cru constater que le moment était venu de rompre un malentendu fâcheux qui a assez duré et dont nous ne voulons plus.

Tout vrai membre de l'« Union » doit être Juciste!

Tout vrai Juciste doit être de l'« Union »!

Albert JORIS.

Toujonrs sourire!...

André ROBERT

PRESIDENT DE LA J. U. C.

Bien que mon nom ne soit pas précisément poétique, il m'arrive parfois de rêver. Le soir, lorsqu'un « ukase » paternel, consécutif à de nombreuses sorties tardives, m'a confiné au coin du feu, je laisse mon âme vagabonder dans les régions éthérées de la rêverie.

— Pendant ces heures de « nirvâna » forcé, mon esprit s'envole lentement le long d'une masse confuse de souvenirs et remonte dans le passé. Et c'est toujours avec un plaisir renouvelé qu'il s'en va soulever le couvercle de la marmite où sont enfermées mes réminiscences de collège.

— Je revois alors beaucoup de têtes: têtes de profs, têtes de copains. Et parmi celles-ci, il y en a une qui m'apparaît souvent, toujours éclairée d'un vaste sourire: celle du nouveau président de la J. U. C.

— Toujours, il a possédé cette même silhouette puissante, cette même démarche dansante et ce sourire perpétuel. Toujours, je me souviens qu'assis au premier banc ou presque, il cachait de sa large carrure les ébats d'une partie de ses camarades au nombre desquels, je pouvais souvent me compter.

— A l'Université, il est encore assis aux premiers bancs. cachant encore de sa large carrure. les ébats de ses camarades, mais parmi ceux-ci, je me trouve beaucoup moins souvent.

— Au Collège, je suis tenté de croire qu'il se plaçait toujours au premier rang pour que son sourire ensorceleur amadouât notre mentor.

— A l'Université, les mauvaises langues prétendent que le voisinage des jeunes filles l'attire dans les abords immédiats de la chaire professorale.

— Personnellement, je ne le crois pas assez naïf pour se laisser attirer de la sorte par l'éternel féminin, et si on me disait que de délicieuses enfants sont sensibles au charme de son sourire (évidemment), je le croirais sans peine.

— André Robert considère l'atmosphère des auditoires comme particulièrement reposante. Aussi il a rarement l'air de s'y ennuyer; même au cours de M. Crahay, il sourit, c'est le signe d'une force de caractère peu commune.

— Discutez-vous avec lui, il écoute vos arguments, un peu penché en avant, l'œil perdu dans le vague et la main préparant déjà le geste onctueux et enveloppant qui accompagnera sa réponse. Il va répondre, il sourit. Il répond, sa main trace dans l'air des gestes à la fois doux et impératifs. Alors, pour ne pas le contrarier et faire disparaître le sourire de sa bonne figure,... vous lui donnez raison.

— Son tempérament n'est pas excessivement remuant; il est vrai qu'il n'aime pas le tapage.

— Malgré qu'il soit trésorier des « 31 », les cotisations ne rentrent pas plus lentement dans la caisse qu'auparavant.

— Le voilà président de la J. U. C. Le choix est heureux, car il sait se concilier tout le monde. Il écoute avec une patience souriante, les laïus des types qui ne savent parler que de choses funèbres et il se tord littéralement quand on lui en raconte « une bien bonne ». Dans le premier cas il regarde au loin, et allez voir s'il pense à ce qu'on lui dit ou aux mines de renards argentés du Zoulouland? Dans le second, il rit tellement que ses yeux disparaissent, que son nez rapetisse et son rire le gagne à tel point qu'il n'est plus un homme mais le rire vivant.

— La J. U. C. connaîtra, avec lui, de beaux jours sous des cieux riants. Il travaillera ferme sans en avoir l'air et, comme autrefois, on verra marcher à petits pas sur le bord du trottoir, contemplant les fils des tramways et pensant... à autre chose, celui qu'on appellera désormais « le président souriant ».

K. RAMELLE.

A. U. C. A. M. — Cercle Colonial

Camarades tous à l'Union,
Mercredi 15 Novembre
à 8 1/4 heures

LES NOIRS DEVANT LA CIVILISATION

par M. J. DERRIKS

Président de la Cour d'Appel d'Elisabethville

XXVme DU VAILLANT.

GAI!... MARRONS-NOUS

CAMARADES, TOUS A **L'UNION DES ETUDIANTS CATHOLIQUES** 13, RUE SŒURS-DE-HASQUE, 13, LIEGE

Chronique Sportive

FOOTBALL PROFESSIONNEL

Au début de cette saison 1933-1934, la question du professionnalisme a suscité maintes discussions dans les Assemblées générales du Football Belge. Nombreux sont les articles parus à ce sujet, surtout depuis l'instauration du régime en France.

Des avis sérieux ont été donnés par les partisans de l'une et l'autre solution, mais il semble que devant des arguments basés, d'une part sur le perfectionnement de la technique, d'autre part sur l'idéal sportif de l'amateur, l'on a négligé un fait matériel — nerf du professionnalisme — l'Argent.

La majorité des spectateurs tombent dans l'erreur lorsqu'ils supputent les bénéfices réalisés par un club de Football (Club que je choisis parmi les privilégiés, c'est-à-dire faisant partie des divisions supérieures).

Un petit aperçu pourra les convaincre.

De chaque recette perçue *at home* le club doit:

1° payer une taxe totale de 23 % partie à l'Etat, partie à l'Union Royale Belge, taxe qui serait encore augmentée de 10 % en cas de professionnalisme vu la perte du caractère d'association sans but lucratif;

2° assurer le payement de l'organisation (publicité - personnel de contrôle -matériel). De plus, sur les recettes totales de l'année, le club doit subvenir:

a) à l'équipement et aux soins de tous les joueurs (visites et opérations chirurgicales);

b) aux frais généraux de l'entraînement;

c) aux nombreux déplacements de toutes ses équipes qui se chiffrent facilement à 8 ou 10.

Le peu qu'il reste est facilement englouti par l'entretien, les réparations, innovations à faire au stade.

J'oublie certes de multiples frais imprévus, mais je puis conclure, grâce à ce schéma des dépenses, que les clubs parvenant à boucler leur budget sans l'intervention d'un mécène sportif, sont la minorité. Comment alors voudrait-on instaurer en Belgique un régime où les clubs deviennent des sociétés financières et où les joueurs feraient du football leur profession?

Où trouver l'argent nécessaire au traitement de tous les artisans d'un club?

Là aussi, nous aurions rapidement des chômeurs.

RAMI.

L'AIR C'EST A E, 1933

Un cercle estudiantin bien connu a tenu une séance de comité assez mouvementée. Je puis, grâce à la bienveillance coupable de l'un de ses membres vous en donner un sommaire compte-rendu.

Il est déjà tard. Les lampes sont voilées d'une épaisse fumée âcre. L'atmosphère est trouble. La salle est estudiantinement tumultueuse.

La presse y danse dans un énorme *brouhaha* tout abasourdi. Près de demis vides se *vice* l'éternel *citron* sauveur. De dessous la table s'étirent deux âmes sœurs, en *secret... terre* l'une qui s'efforce à l'aide *de marteaux* de regagner *le carré* étroit de l'horizon; pendant que sur cette même table, deux braves types comptent rapacement de rares sous (...concupiscence, désir... ôte-toi de là) à leur façon *quelle et comme?* je ne le dis pas, lecteur il faudra t'inscrire au cercle pour le savoir.

Et là, derrière la table, une masse noire... oh *comme y s' serrent!* — Soudain l'un, déformation professionnelle, botte le derrière le plus voisin dont le proprio s'écrie « oh tu me *baltes hasard* ». On ne sait s'il pleure ou rit.. *et c' crime* mérite vengeance. C'est alors qu'intervient un grand blond, pas *capon* pour deux sous. Allons *Jim n' astiques* pas ainsi les copains ». Mais personne n'y fait attention... alors sous la poussée nerveuse de vents hurlants, la bataille fait rage ...*Oké...* La chaleur est étouffante, l'été vainct l'hiver... Tous en *nage* s'attaquent à coups *de marteaux*. C'est alors que s'élève un *grand ris* qui comme d'un coup de raquette balaye l'atmosphère. Et dans la clarté du petit jour, on put voir dans le fond de la salle de grandes ombres sérieuses... *tous saints* armés d'avirons. Ce spectacle calme l'assemblée... courses, lancements, et sauts finirent et nos comitards ne boudaient plus, en se quittant, repris par le bel esprit d'amitié qui gouverne le cercle.

Ami, vous pourrez savoir quels sont ces héros d'un grand cercle grâce à une affiche se trouvant près de l'Horloge... Mais sûrement vous avez deviné.

JIM KANA.

AU PARA
115, Rue Cathédrale
3, Place du Roi Albert
Téléph. 24163 LIECE Téléph. 24163
IMPERMEABLES - GABARDINES
ARTICLES DE SPORT

CHRONQUE DU R. C. A. E.

L'Assemblée Générale a élu à l'unanimité le Comité suivant:

Président: Paul Brouha (Droit)
Vice-président: Léon Joachim (Droit)
Secrétaire: Jules Lequarré (Technique)
Secrétaire-adjoint: Léon Demarteau (Technique)
Trésorier: Désirotte (Technique)
Trésorier-adjoint: V. Kelecom (Philo)

Délégués aux Sections:

Education Physique: Capon (Technique)
Escrime: M. Oury (Droit)
Football: E. Balthazar (Médecine)
Hockey: G. Van Zuylen (Commerce)
Athlétisme: P. Boudet (Technique)
Aviron: Toussaint (Droit)
Natation: Demarteau (Technique)
Tennis: Grand'Ry (Commerce)
Boxe: L. Joachim (Droit)
Basket-Ball: Slobodgikoff (Technique)

Les camarades qui désireraient s'inscrire au R. C. A. E., ou avoir des renseignements sont priés de s'adresser aux délégués des différents sports.

EDUCATION PHYSIQUE

Le Comité du R. C. A. E. prie les étudiants et étudiantes désireux de suivre les cours d'Education Physique de s'inscrire dès maintenant (à la Salle, rue Beeckman 1, aux heures de cours) et de suivre régulièrement les leçons qui ont repris depuis quelque temps déjà, sous l'excellente direction de M. le Professeur L. Dehoux.

Il insiste tout particulièrement sur les nombreux avantages offerts aux membres de la Section d'Education Physique: salle de l'Institut provincial, superbe installation de douches, piscines chauffées. Une assurance, s'élevant à 20 francs, couvre tout risque quant aux sports pratiqués sous la surveillance ou l'autorité du R. C. A. E.

La cotisation, assurance non comprise, a été fixée à 30 frs pour permettre à tous l'inscription aux cours.

Le R. C. A. E. espère que tous, anciens et bleus comprenant tout l'intérêt que leur offre cette section, affluieront toujours plus nombreux aux leçons d'Education Physique.

HORAIRES DES COURS

Initiés: lundi et vendredi de 18 1/4 h. à 19 h. 1/4
Débutants: mardi et samedi de 16 3/4 h. à 17 h. 3/4
Jeunes filles: lundi et vendredi de 17 1/4 h. à 18 h. 1/4

A. E. D.

Le Mardi 24 octobre à la « Maison des Etudiants » a eu lieu l'assemblée générale de l'« Association des Etudiants en Droit ». Réunion toute cordiale et empreinte d'une estudiantine bonne humeur. Ces élections ont donné pour l'année 1933-1934 les résultats suivants:

Président: Maurice Polain (5e).
Vice-Présidents: Manu Bronne (5e); Lucien Debruge (4e).
Secrétaire: Robert Horion (5e).
Trésorier: M. Yernaux (2e).
Commissaires: J. Frédéricq (5e); J. Lessaft (4e); L. Joachim (5e); J. Libon (3e); C. Deschamp (2e); H. Goffaux (4e).

REX
Rue du Pont d'Avroy
QUATRE GRANDES VEDETTES
SPINELLY
H. ROUSSEL
G. RIGAUD
MULLER dans
IDYLLE AU CAIRE
Armand BERNARD dans
LE PETIT BABOUIN

A L'AUCAM.

Le cercle d'études de l'Aucam s'est réuni le mercredi 25 octobre à huit heures et demie à l'Union.

Une dizaine de membres étaient présents ainsi que notre aumônier, M. l'abbé Lacroix. Ce dernier examina d'une manière claire et approfondie la question si capitale de l'obligation missionnaire. Ce devoir que beaucoup méconnaissent ou du moins ne comprennent point, se fonde entre autres sur un argument d'ordre historique (expansion de l'Eglise au loin chez les païens dès les premiers temps de l'ère chrétienne) et sur un argument tiré des paroles de Notre-Seigneur, rapportées dans l'Evangile, paroles qui ne peuvent laisser aucun doute dans notre esprit. La discussion fut très animée et les objections présentées par plusieurs membres présents furent successivement vidées à fond par notre excellent aumônier.

Il est regrettable qu'il n'y ait pas eu plus d'auditeurs pour profiter de cette bonne réunion.

UN MEMBRE DU COMITÉ.

Le CERCLE des BOURSES de L'UNIVERSITE fera, le Jeudi 9 novembre, sa collecte annuelle dans tous les locaux universitaires.

N. B. — Pour ceux qui ne le savent pas: Le Cercle des Bourses est un cercle estudiantin, fondé par des étudiants, administré par des étudiants, et qui depuis 1866 s'occupe à distribuer à des camarades peu ou pas favorisés par la fortune les ressources nécessaires pour poursuivre ou achever leurs études. Inutile d'insister sur le fait que, par ce temps de crise, les demandes de subsides sont plus nombreuses que jamais.

Fables express

Une jeune Russe se sentant prise
D'un pressant besoin
Derrière la tour de Pise
Se dissimule avec soin.
MORALITÉ:
L'Aruspice.

De la famille Loiseau
Un rejeton nouveau
Vient de faire son entrée
En première année.
MORALITÉ:
Loiseau bleu.

Un vagabond pressé par la faim
Fut acquitté par la justice
Pour avoir sans malice
Dérobé un vieux pain.
MORALITÉ:
La faim justifie les moyens.

Manu, au fond d'un auditoire
Baillait à se décrocher la mâchoire.
MORALITÉ:
Le bailleur de fonds.

L' « Etudiant Libéral »
MORALITÉ:
Douteuse.

Pour se réchauffer, Dieu le Père
Un soir d'hiver
Coupa du bois.
MORALITÉ:
God scia bois.

VERS LA GLOIRE

Je rêve d'un cheval à la croupe puissante
Intrépide, fougueux, hennisant dans son box
Et qui emporterait dans sa course affolante
Par les monts et les vaux,

la couverture Jean BOX

ROYAL CERCLE ATHLETIQUE
DES ETUDIANTS
Cercle officiel des Sports Universitaires.

ETUDIANTS:
faites du sport à l'Université,
supportez le sport universitaire,
adhérez au R. C. A. E.
participez à ses rencontres et entraînements,
encouragez ses équipes
C'EST VOTRE INTERET.

Toutes les manifestations sportives du R. C. A. E. seront annoncées par voie d'affiches et d'avis.

Vous y êtes tous cordialement invités.

Lisez chaque semaine dans nos colonnes la chronique du R. C. A. E.

LE COMITÉ.

A. U. C. A. M.

Mercredi 8 Novembre
Cercle d'Etude

LES
FONDEMENTS DE L'ACTION MISSIONNAIRE
par M. l'abbé LACROIX, aumônier

Etudiants! Adressez-vous de préférence à nos annonceurs

Le demi **1 fr.** le café **1 fr.**
Le Cristal Export **1,50 fr.**
A LA COUPOLE
22, rue de l'Université
Le café préféré des Etudiants
— 12 billards au 1er étage —
— Buffet à bon marché —

INSTITUT SAINTE-MARIE
Rue de Harlez, 35, Liége
FRAGNEE GUILLEMINS
ECOLE DE COMMERCE
ET DE LANGUES
Agréée par l'Etat. 6 Années d'études
Bureau de copie — Travail soigné.
PRIX MODERES

Les PORTE-PLUME RESERVOIRS fournis par la
Papeterie MICHEL
Rue Vinâve d'Ile
(Coin du Passage Lemonnier)
sont livrés GRAVES AU NOM DE L'ACHETEUR sans augmentation de prix.
10 % de remise à MM. les étudiants

La
Printing Co, s. a.
continue
la LIQUIDATION de
son Département
PAPETERIE
à la Maison Lumen
52, Boulevard de la Sauvenière
et en son bureau
62, Mont St-Martin

INSTITUT SCHMITS
18, Rue André Dumont, 18
LIEGE
HAUT COMMERCE
LANGUES VIVANTES
JURY CENTRAL SUCCÈS RAPIDES

I. BUISSERET
OPTICIEN
19, Rue des Clarisses, LIEGE
5 % de réduction a MM. les étudiants

FLEBUS
EXPLOSIFS LIÉGE

Grand choix en toutes espèces de
COIFFURES POUR MESSIEURS
DAMES ET ENFANTS
Chapellerie DESFRANÇOIS
2, Rue Léopold, LIEGE

CANCANS

LA DERNIERE FAVEUR

Un jour blafard éclairait la prison.

Le coiffeur proçéda à la dernière toilette de Grouillot condamné à mort pour assassinat. Mais au dernier moment le cœur manqua au condamné. Plusieurs verres de rhum n'y firent rien: ce n'est qu'après avoir fumé une excellente cigarette Belga que le meurtrier reprit courage et se laissa conduire à l'échafaud.

PROPOS DIURNES

TROUDUCQ: Tu sais la nouvelle? Les flics n'osent plus passer près du Torê?

BILLOC: Pas possible! Depuis quand?....

TROUDUCQ: Depuis qu'on leur a dit qu'ils étaient des vaches!!!

RECLAME PAYEE. — Les Bleus, en mal de moyens pour dissimuler la trace de leurs forfaits peuvent toujours s'adresser au Camarade Marcel Brée, 2e doct. en médec., pour ce travail. Il l'a maintes fois expérimenté pour les rentrées saugrenues de son frère.

Voici les noms de quelques-unes des plus célèbres vedettes de l'écran: (excusez les fautes d'impression). Florence Vigor - Elvire Pompescou - Norma Talmanche - Shara Belnate - Marlène Kitrich - Jeanne Elrow - Mary Piquefort - Norma Chiraid - Gaby Mord-les - Gratmoi Warbo - Rerum Novarum - Mic Mac Evoye - Har Rycooples.

DELHAYE Maurice (1° philo) Désire vendre son crâne de préférence à étudiant. Il n'y manque que peu de pièces. Visible au champ de foire.

JANVIER Pol (1° sc. phys. et math.) A perdu dans la nuit du 14 octobre entre 2 et 3 heures, un demi-litre de bordeau et une douzaine de demis.

Rapporter contre bonne récompense.

LARDINOIS Joseph (2° sc. nat.) Fait connaître aux étudiants qu'il les supplie de ne plus le tenter.

Son cœur balance trop entre le bridge à l'Union et l'amour au jardin botanique.

MOTTARD Lucien (1° sc. nat.) Désire rencontrer copains ne buvant plus à partir de 20 heures.

Il craint trop le PèreMotte tard.

REMS Marcel (1° sc. nat.) Ayant la *mort en* l'âme par suite de son célibat cherche jeune *dame à* qui confier son cœur.

M. HALKIN (expliquait à ceux qui ne le savait pas l'histoire des Horaces et de Curiaces):

« Horace fut blessé si grièvement qu'il s'enfuit et tua les trois autres ».

ETUDIANTS, LISEZ ET PROPAGEZ
La COLLECTION NATIONALE
lancée par les "EDITIONS REX"

TAILLEUR DAMES ET MESSIEURS
ODDICINI
Ex-coupeur des premières maisons de France, d'Italie et de Lausanne
Marchand Tailleur
SPECIALITES
Coupe Moderne
Smokings — Habits
BOULEVARD D'AVROY, 266, LIEGE
TELEPHONE 23380

LA LANTERNE
36, rue du Pont d'Avroy
DIEKIRCH
HANSA DE DORTMUND
SPATENBRAU DE MUNICH
BUFFET FROID RENOMME — Tél. 17987

Imprimerie Lithographie Papeterie
Maison Ch. BARE
27, Passage Lemonnier, LIEGE
Spécialité de Cartes de visite
Articles pour dessin - Tout pour le Cotillon
Cahiers pour étudiants et écoliers.
10 % de réduction aux étudiants

MEUBLES DE BUREAUX
FAUTEUILS-CLUBS — DIVANS
Maison A. DUVIVIER
4, Rue Velbruck, LIEGE
Téléphone 101.67

Boucherie BODSON
Rue Jean d'Outre-Meuse, 24
Fournisseur de l'Union

CASQUETTES D'ETUDIANTS
INSIGNES
L. DEVILLEZ
Passage Lemonnier, 30, LIEGE
Téléphone 14373

POUR VOS TRAVAUX DE COPIE
Adrsesez-vous à
Mlle COLLETTE
4, RUE DE XHOVEMONT.
Téléphone 11508

Casquettes, Calottes, Bérêts, insignes.
Chapeaux de scouts et accessoires
Maison MAGNETTE
Passage Lemonnier, 8, LIEGE
Tél.: 266.92
Maroquinerie, Serviettes et pochettes
Insignes et brassards pour sociétés
Médailles Sport

BOULANGERIE — PATISSERIE
Maisons PUTTERS
Rue des Oblats et Rue des Clarisses
Fournisseur de l'Union

TOUS TRAVAUX DE COPIES
S. DAWIRS
Rue André Dumont, 23, LIEGE
Téléphone 164.19

Pharmacie VIVARIO
50, rue de l'Université, Liége. Tél. 131.60
— — EAUX MINERALES — —
Pansements antiseptiques - Accessoires

Papeterie Centrale
J. VANDERHOVEN
32, Rue Vinâve d'Ile, 32
Cahiers — Articles de dessin — Compas de précision — Porte-plumes Réservoirs — Règles à calculs — etc.
Spécialité de carnets
et cahiers à feuilles mobiles
Papier à chiffrer blanc ou quadrillé

Voulez-vous pour vos livres une reliure élégante et peu coûteuse!
Adressez-vous à l'UNION où Monsieur BORGUET met à votre disposition ses talents de relieur.

APPAREILS PHOTO
Maison E. VERDIN
27-29, Rue des Clarisses
Travaux pour amateurs

LIBRAIRIE
Léopold GOTHIER
Fournisseur des Bibliothèques de l'Université
3, Rue Bonne Fortune

Brasserie NIZET, s. a.
Dépôt des Bières
CHASSE ROYALE ET LAMOT
VOX PILSNER — LORRAINE
Téléphone 60506

Maison I. BOLAND
30, Rue Vinâve d Ile, 30
FABRIQUE DE COUTELLERIE FINE
ORFÈVRERIE D'ART
Boîtes à microscopie et dissection
COUPES DE SPORT
REMISE SPÉCIALE A MM. LES ETUDIANTS

MANUFACTURE BELGE DE GEMBLOUX
Instruments de chirurgie — Coutellerie
RUE DU PONT D'AVROY
REDUCTION DE 5 %
sur les articles de coutellerie aux familles de MM. les Médecins et Etudiants

ETUDIANTS
ACHETEZ VOS LIVRES A LA
LIBRAIRIE BOURGUIGNON
LIEGE

Pour vos LIVRES
adressez-vous à la
LIBRAIRIE "PAX"
12, Place Saint Jacques :-: Liége
Tous les livres — Tous les renseignements

AU PASSAGE
BRASSERIE LUXEMBOURGEOISE
Félix WYARD-EVRARD
Bières spéciales
HENRI FUNCK ET ARTOIS
VINS DE LA MAISON ROSOUX

L'homme de goût et de bon ton
Porte un chapeau signé CESSION
Chapellerie CESSION
Rue Léopold, 24
Le plus grand choix des plus jolies nouveautés à des prix sans concurrence

AU PETIT SAAZ
Rue de l'Université, 48
RENDEZ-VOUS DES ETUDIANTS
La bonne humeur est de rigueur
CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX
Téléphone 27172

LIBRAIRIE CLASSIQUE
Fernand GOTHIER
11, Place du Vingt Août, Liége
Tous les classiques universitaires neufs et d'occasion — Cahiers

Sarolea
CHAMPION DE BELGIQUE DE VITESSE
CATÉGORIE MOTOS
500 cc.
PUBLICONSEIL-LIÉGE

Librairie WYKMANS
Fournisseur de l'Université
5, Rue Saint-Paul, 5, LIEGE
MEDECINE - SCIENCES - DROIT

FLEURS NATURELLES
GERBES ET CORBEILLES
De NOCES ET FETES — COURONNES
J. DEPREZ-HENROTAY
91, Rue Saint-Gilles, Liége
TELEPHONE: 28312

LIBRAIRIE DEMARTEAU
4, Rue de l'Official, LIEGE
Téléphone 120.88
LITTERATURE RELIGIEUSE
ROMANS — HISTOIRE

BONNETERIE ANGLAISE
Maison MATHY
Rue du Pont d'Avroy, 8
LIEGE

(Suite).

CHAPITRE VII

L'AUTO-SUGGESTION

Pendant le meeting révolutionnaire du corps professoral, Puraye et l'Impubère faisaient des platitudes place de l'Université.

Soudain, ils sentirent vibrer leur épiderme sous un feu de regards flamboyants. D'un bond, ils se retournèrent. L'auto qui les couvait, comme une mère ses poussins, avait disparu! Un anneau de spectateurs goguenards: flics, maraîchers, maraîchères, matrones ventripotentes et enfants débiles regardaient, ahuris, ces deux spécimens nouveaux de l'espèce rampante.

Jean Puraye se leva, mit un doigt sur sa bouche et les mains passées dans sa ceinture de cuir, s'en alla impassible, suivi de son complice au teint pâle. Un loulou de Poméranie se détacha des premiers rangs de la foule. Les traits squelettiques, respirant le bon sens et l'astuce, un individu maintenait son ardeur (celle du chien) par une laisse longue comme un jour sans pain. Il flaira (le chien) la place encore chaude des conspirateurs, regarda le ciel en levant la patte, prit le vent et suivit le chemin que lui traçaient d'invisibles effluves.

Puraye et l'Impubère qui ne se doutaient pas que Strauven avait mis à leurs trousses le célèbre détective Paul Thonon, marchaient à grands pas vers le studio de Van Boulouf.

Dès que la porte se fut refermée sur eux, l'homme au chien se posta derrière les grilles du jardin botanique, décidé à faire le guet sans gaîté mais jusqu'au bout.

CHAPITRE VIII

LA VENUS EN PLATRE

Puraye le torse nu — pour autant que cela fût possible — s'efforçait à l'immobilité.

Boulouf, flanqué de l'Impubère, modelait à grands coups un plâtre docile et impassible.

Après des heures et des heures, une Vénus en toc, en tout points semblable à la Vénus antique trônait au milieu de l'atelier.

Jean l'archéologue se félicita du résultat obtenu, se rhabilla et jeta un coup d'œil par la fenêtre.

Le taxi était là!

Les trois comparses descendirent avec précautions la statue et la chargèrent dans l'auto qui démarra à grand fracas.

Thonon voulut se précipiter à leur poursuite, mais il se heurta à la grille inexorablement fermée.

CHAPITRE IX

LA STATUE ERRE!

Le lendemain matin, nombreux étaient les étudiants qui se pressaient aux portes de l'Université. La nouvelle s'était répandue comme une traînée de poudre: La Vénus avait réintégré le domicile conjugal!

Une nuée de flics gardaient les flancs beaux et rebondis de l'Alma Mater à l'assaut desquels montaient des vagues de curiosité.

Un cortège parut, formé des personnalités les plus marquantes de la police, de l'Université. de la magistrature assise et debout.

Tout le parquet était présent.

Jules Duesberg accourait de l'amphithéâtre. A ses côtés, Puraye plastronnant pour la galerie. se saoûlait «d'éloges» unanimes. Il se félicitait de cette mise en scène qui le plaçait bien haut sur un pied « d'estale » sans s'apercevoir que Morand, caché sur le balcon le regardait d'un « faut œil ».

Il avait retrouvé la Vénus le matin même et l'avait ramenée par le bras à son ancien pied-à-terre. Les officiels anxieux s'engouffrèrent dans le hall: la statue était là!

D'un bond, le Recteur fut sur le palier. Il appuya sur le second orteil gauche de la déesse et se précipita derrière elle.

« Malheur de malheur! » s'écria-t-il, « ce n'est pas elle! » Puis reprenant son sang-froid: « Arrêtez Puraye! »

Tout le monde se précipita. Une bagarre éclata. Puraye fut retrouvé caché entre ces cuistres! et dut incontinent dévoiler sa supercherie.

Sur ces entrefaites, hagard, échevelé, livide au milieu de la tempête, Thonon enfin délivré, accourait fier d'apporter les primeurs de son information et le fruit des pensées qui avaient germé au cours de la nuit passée à l'abri des serres.

Quand il vit Puraye arrêté et son travail rendu inutile, pensait-il, par le flair d'un collègue plus sagace, il saisit en un éclair qu'il était « chocolat » et la triste fin d'une carrière si tristement commencée. Il prit son chien en dessous de son bras et s'en alla chercher sous d'autres cieux une célébrité à tout jamais compromise.

Le patron de l'Université demanda à Strauven un interrogatoire immédiat du faussaire, cependant que la fausse aphrodite était abandonnée sur la place à la fantaisie de la gent estudiantine.

(A suivre).

PRINTING C°, Mont-St-Martin, 62, Liége

Camarades... Venez tous prendre vos repas à l'UNION où la sympathique Madame BORGUET, pour un prix modéré, vous servira en quantité les excellents mets de sa cuisine bourgeoise